



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040510

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/03/2025 14H47 C:004400 I:25136

V/Email reçu le Jeudi 27/03/2025 à 14H47

SDC 'Les Allées Boréales'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LES ALLEES BOREALES
19, RUE ARISTIDE BRIAND
ALLEE VERT PRE/ CLEMENTEL
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 15 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N19 BRIAND - LOGEMENT DE MME BECK ALLE E AU RDC -TEL:*06 25276600*

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 27/03/2025 A 17H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BECK
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 5 METRES DE RESEAU EAUX USEES A PARTIR
DU SIPHON LAVABO
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 28/03/25 à 17H16 M. O. PAUTET

DEVIS A SUIVRE POUR LE CURAGE PIED DE COLONNE A PARTIR DU GARAGE
721

MP LCOMPTER EMAIL en CC le 28/03/25 à 08H54 syndic@regiepautet.fr

MP LCOMPTER Email envoyé le 28/03/25 à 08H54 M. O. PAUTET

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES

PREVOIR UN CURAGE PIED DE COLONNE A PARTIR DU GARAGE 721
MERCI DE NOUS INDIQUER LA SUITE A DONNER



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040510

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
2,25	H. Personnel + RIDGID K50 le 27/03	2	121,34		273,01
2,25	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	2	121,34		273,01
TOTAL H.T.					575,14
T.V.A. a 10,00%					57,51
TOTAL T.T.C.En EURO					632,65

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.